https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/decret-n-2012-1484-du-27-decembre-2012-modifiant-divers-decrets-portant-attribution-de-la-nouvelle-bonification-indiciaire-a-certains-personnels-de-la-fonction-publique-hospitaliere/
Décret n° 2012-1484 du 27 décembre 2012 modifiant divers décrets portant attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels de la fonction publique hospitalière
27/12/2012
Ce décret remplace la mention du corps des « agents-chefs » et des « techniciens supérieurs » par la mention du corps « des techniciens et techniciens supérieurs hospitaliers » dans trois décrets portant attribution de la nouvelle bonification indiciaire (NBI), en précisant quels grades ou fonctions des agents du corps peuvent bénéficier de la NBI antérieurement attribuée aux agents-chefs. Cette modification fait suite à la fusion du corps « des agents-chefs » et du corps des « techniciens et techniciens supérieurs hospitaliers de la fonction publique hospitalière.